

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL :	France et Union	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger	11 F	
	Scolaires	5 F	

N.B. — Les virements à notre C.C.P. doivent être adressés au nom
de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

PARTIE SCIENTIFIQUE

LES MUSCINEES DU DEPARTEMENT DE L'AIN

par J.-B. TOUTON.

2^e Supplément à l'étude publiée sous le même titre dans le *Bull. de la Soc. Linnéenne de Lyon*, 1962, pp. 46-63¹.

Il y a lieu d'ajouter aux listes antérieures les indications ci-après² :

BRESSE DE L'AIN

A. - BRESSE RIVERAINE DE LA SAÔNE

1^o Hépatique

Lophocolea heterophylla (Schrad.) Dum. — Sermoyer : lande de Pont-Seille.

2^o Sphaigne

* *Sphagnum inundatum* Russ. — Circumb. — Sermoyer : lande de Pont-Seille.

3^o Mousses

* *Polytrichum formosum* Hedw. — Cosmopolite. — Sermoyer : lande de Pont-Seille, bois.

* *Archidium alternifolium* (Dicks.) Schimp. — Euryatlantique. — Replonges : La Madeleine, lisière d'un bosquet à l'W. immédiat du stade.

* *Astomum crispum* (Hedw.) Hampe. — Eury Médit. — Replonges : La Madeleine, aux côtés de la Mousse précédente.

Rhacomitrium canescens (Timm.) Brid., var. * *ericoides* (Web.) Br. eur. — Sermoyer : lande de Pont-Seille.

Mnium affine Bland.

Aulacomnium androgynum (L.) Schw.

Brachythecium velutinum (L.) Br. eur.

Eurhynchium striatum (Schreb.) Schimp.

E. praelongum (L.) Hobk.,

var. *stokesii* (Turn.) Br. eur.¹.

Plagiothecium denticulatum (L.) Br. eur.

Sermoyer :
lande de Pont-Seille,
bois.

1. Voir le 1^{er} supplément dans le même *Bull.*, 1964, pp. 117-122).

Nous avons, comme dans nos publications précédentes, utilisé la nomenclature dont a fait usage Helmut GAMS dans la 4^e édition de la *Kleine Kryptogamen flora*, 1957.

2. Comme il l'avait fait, lors de nos premières recherches, M. R. B. PIERROT, instituteur public, C.E.G. Bonpland, à La Rochelle, a eu, par la suite, la grande obligeance de continuer à nous prêter son précieux concours pour la détermination des récoltes. Qu'il soit assuré de notre très sincère reconnaissance.

3. L'astérisque marque les plantes qui ne figurent pas sur les listes antérieures.

4. Pour les bryologues français, *Eurhynchium praelongum* Br. eur. et *E. stokesii* Br. eur. sont deux espèces distinctes, comme dans HUSNOT, tandis que, selon la nomenclature BROTHÉRUS, elles appartiennent à des genres différents (*Oxyrhynchium praelongum* [Hedw.] Warnst. et *Eurhynchium stokesii* [Turn.] Br. eur.), la première étant cosmopolite, la deuxième subatlantique.

Pylaisia polyantha (Schreb.). Br. eur. — Replonges : Ecarron, chemin des Ecoles.

Hypnum cupressiforme L., var. * *elatum* Br. eur. et var. * *uncinatum* Br. eur. — Sermoyer : lande de Pont-Seille.

B. - BRESSE CLASSIQUE

1° Hépatique

Metzgeria furcata (L.) Lindb., var. * *ulvula* Nees. — Forêt de Seillon (P. CUYNET).

2° Mousses

* *Antitrichia curtipendula* (Hedw.) Brid. — Forêt de Seillon (LINGOT, 2 janvier 1921), revu (P. CUYNET).

* *Platygyrium repens* (Brid.) Br. eur. — Forêt de Seillon (P. CUYNET).

C. - DOMBES

Jusqu'alors, pour des raisons diverses, il ne nous a pas été possible d'aborder l'étude de la bryoflore de la Dombes ; pourtant, il s'agit d'une région naturelle très caractérisée, où les glaciers du quaternaire qui l'ont recouverte ont laissé des traces profondes, avec des débris morainiques et des boues glaciaires ayant permis l'installation d'un millier d'étangs lesquels, en règle générale, sont mis périodiquement en assec céréalier.

Les quelques Muscinées que nous y avons signalées figurent dans l'étude initiale ou le 1^{er} Supplément, sur la liste « Département de l'Ain moins la Bresse ». Ce sont :

Sphagnum crassycladum,
Diphyscium foliosum,
Fissidens bryoides,

Bartramia pomiformis,
Plagiothecium silvaticum,
Isothecium myurum.

Il faut maintenant les compléter par :

Lejeunea cavifolia (Ehrh.) Lindb.
Orthodicranum montanum (Hedw.) Loeske.
Platygyrium repens (Brid.) Br. eur.

Forêt de la Réna,
au sud de Bourg
(P. CUYNET).

Eurhynchium praelongum (L.) Hobk., var. *stokesii* (Turn.) Br. eur.
— Servas (M. COLLET).

D. - DÉPARTEMENT DE L'AIN (moins la Bresse et la Dombes)
(= zone calcaire)

1° Hépatique

Trichocolea tomentella (Ehrh.). Dum. — Gex : bord d'un ruisseau, Creux de l'Envers (G. VOISIN, de la Soc. Linn. de Lyon, août 1958). Cette belle circumboréale-submontagnarde n'avait été signalée que deux fois dans l'Ain : Bugey méridional (Ant. MAGNIN), Montréal (F. LINGOT⁵, 1902). En ce qui concerne son comportement et sa répartition dans le Jura, M. P. CUYNET a eu la très grande amabilité, dont nous le remercions vivement, de nous communiquer les deux documents suivants :

5. Nous possédons en herbier des échantillons, qui nous ont été remis par F. LINGOT lui-même, de quelques découvertes qu'il a faites après la parution, en 1913, des *Muscinées de l'Ain, Nouvelles Indications*, de l'abbé Cl. DEPALLIÈRE ; elles ne semblent pas avoir été publiées. c'est pourquoi nous les incorporons à notre travail.

M. LANGERON. — *Nouvelles remarques sur les conditions de végétation du Trichocolea tomentella Dum. dans le Jura.* (Archives de la Flore jurassienne, VI, Besançon, 1905).

L. HILLIER. — *Note préliminaire sur les Hépatiques des environs de Besançon.* (Bull. Soc. Hist. Nat. du Doubs, n° 10, Besançon, 1905).

Il en résulte que la plante, considérée jusqu'alors comme une Hépatique des terrains siliceux, nulle ou tout au moins très rare dans le Jura, existait en plusieurs points de cette région, non seulement dans les forêts siliceuses de la plaine, mais encore dans la zone supérieure, que, nullement calcifuge exclusive, elle était calciphile préférante jusqu'à 800 mètres, et qu'elle pouvait même tolérer une importante proportion de calcaire.

2° Mousses

Fissidens cristatus Wils. — Matafelon (M. COLLET).

* *F. bryoides* (L.) Hedw. — Col du Berthiard : bois.

Trichostomum mutabile Bruch. — Matafelon : rocher (M. COLLET).

* *Didymodon trifarius* (Hedw.) Hüb. — Confort : falaise calcaire près du Pont-des-Pierres.

Encalypta streptocarpa Hedw. — Simandre-sur-Suran (M. COLLET).

* *Dialytrichia mucronata* (Brid.) Limpr. — Artemare : cascade de Cerveyrieu. Cette méditerranéenne-atlantique, assez commune dans la Bresse riveraine de la Saône, est relativement rare dans le Jura.

* *Cinclidotus fontinaloides* (Hedw.) P. Beauv. — Artemare : dans le Seran ; Corveissiat : entrée de la grotte.

* *C. aquaticus* (Jacq.) Br. eur. — Corveissiat : entrée de la grotte (F. LINGOT, 12-4-25) revu !

Mniobryum carneum (L.) Limpr. — Vieu : lit du Seran asséché. Cette eury-méditerranéenne (circumboréale) est assez rare dans le Jura.

Philonotis calcarea (Br. eur.) Schimp. — Falaise calcaire suintante longeant le lac de Sylans (LACHMANN).

* *Orthotrichum anomalum* Hedw. — Matafelon : Racouze (M. COLLET). Circumboréale « disséminée et plutôt rare dans le Jura » (HILLIER).

* *Climacium dendroides* (L.) Web. et Mohr. — Giron : forêt de Champfromier.

Thamnum alopecurum (L.) Br. eur. — Matafelon : chemin de Brier (M. COLLET).

Isothecium myurum (Poll.) Brid. — Matafelon : Corselet (M. COLLET).

Plasteurhynchium striatulum (Spr.) Fleisch. — Simandre : forêt de la Rousse (M. COLLET).

Amblystegiella confervoides (Brid.) Loeske. — Simandre : forêt de la Rousse, tronc de charme (M. COLLET). Cette Mousse qui croît sur rochers calcaires est exceptionnellement corticole.

Campylium chrysophyllum (Brid.) Bryhn. — Matafelon : sentier de la grotte de Courtoupes (M. COLLET).

* *Brachythecium populeum* (Hedw.) Br. eur. — Lancrans : forêt à la base du Credo.

* *Eurhynchium swartzii* (Turn.) Hobk. — Col de France ; Artemare, au pied de la falaise calcaire.

* *E. praelongum* (L.) Hobk., var. *stokesii* (Turn.) Br. eur. — Matafelon (M. COLLET).

* *Entodon orthocarpus* (La Pyl.) Lindb. — Col de France ; Don ; Lancrans.

* *Rhytidium rugosum* (Ehrh.) Kindb. — Col de la Lèbe ; Hauteville ; Jasseron : colline du vieux château.

* *Rhytidiadelphus squarrosus* (L.) Warnst. — Col de la Rochette : forêt ; Prémillieu : haie.

* *Hylocomium splendens* (Hedw.) Br. eur. — Lancrans ; col de la Lèbe ; Matafelon : chemin de Briey (M. COLLET).

* *Hypnum dolomiticum* Milde. — Massif du Reculet : vallon d'Ardran, alt. 1 400 m, leg. le Frère P. LITZLER (14-8-1961), determ. J. CHARRIER.

Cette plante a fait l'objet d'une intéressante correspondance entre MM. P. CUYNET et J. CHARRIER que M. CUYNET a bien voulu nous communiquer en nous autorisant à reproduire la lettre ci-dessous :

« ...Les caractères différentiels que vous indiquez, surtout le petit nombre de paraphylles joint à ce que les cellules des angles remontent au bord sur une rangée, font que je rapporte cette plante à *Hypnum dolomiticum* Milde. Mais que vaut ce taxon ? Là encore, les auteurs diffèrent notablement d'avis : simple forme stationnelle pour les uns, sous-espèce et même espèce valable pour d'autres ; à mon avis, je crois qu'il est impossible de l'isoler de *H. fastigiatum* Brid. dont on doit la considérer comme sous-espèce ou variété notable. Déjà signalé sur la plupart des sommets du Jura ».

J. CHARRIER, 10-12-61.

Quelques sondages sérieux effectués, notamment dans les régions de Mijoux, Lancrans, Moulin-Chabaud et Artemare, nous permettent d'établir, en outre, les listes suivantes des Hépatiques et Mousses qu'on rencontre communément dans l'ensemble de la portion calcaire du département, c'est-à-dire dans le Pays de Gex et la haute chaîne, la Michaille, le Revermont, le Valromey et tout le Bugey avec le Bassin de Belley, en leur attribuant respectivement un degré de fréquence valable, tout au moins pour ce qui concerne les altitudes moyennes et inférieures.

1° Hépatiques

Assez communes

Lophocolea bidenta (L.) Dum. *Lophocolea heterophylla*
(Schr.) Dum.

Communes

Pellia fabbroniana Rad.

Très communes

Metzgeria furcata (L.) Lindb. *Madotheca platyphylla* (L.) Dum.

Plagiochila asplenioides (L.) Dum. *Frullania dilatata* (L.) Dum.

Radula complanata (L.) Dum.

2° Mousses

Assez communes

Ditrichum flexicaule *Cratoneureum commutatum*
(Schl.) Hampe. (Hedw.) Roth.

Fissidens taxifolius (L.) Hedw. *Platyhypnidium riparioides*

Encalypta vulgaris (Hedw.) Hoffm. (Hedw.) Podp.

Orthotrichum striatum (L.) Hedw.

Cirriphyllum piliferum
(Schreb.) Grout.

Plagiothecium denticulatum
(L.) Br. eur.

Communes

Dicranum scoparium (L.) Hedw.
Barbula fallax Hedw.
Schistidium apocarpum
(L.) Br. eur.
Grimmia pulvinata (L.) Sm.
Mnium undulatum (L.) Hedw.
Ulota ulophylla (Ehr.) Broth.
Fontinalis antipyretica L.
Neckera complanata (L.) Hübn.
Neckera crispa (L.) Hedw.
Abietinella abietina (L.) C. Müll.

Thuidium tamariscinum
(Hedw.) Br. eur.
Cratoneurum filicinum (L.) Roth.
Acrocladium cuspidatum
(L.) Lindb.
Camptothecium lutescens
(Huds.) Br. eur.
Eurhynchium striatum
(Schreb.) Schimp.
Scleropodium purum (L.) Limpr.

Très communes

Ceratodon purpureus (L.) Brid.
Trichostomum crispulum Bruch.
Tortella tortuosa (L.) Limpr.
Barbula unguiculata (Huds.) Hedw.
B. convoluta Hedw.
Tortula muralis (L.) Hedw.
Funaria hygrometrica L.
Bryum capillare L.
B. argenteum L.
Leucodon sciuroides (L.) Schw.
Anomodon viticulosus
(L.) Hook. et Tayl.

Amblystegium serpens (L.) Br. eur.
Homalothecium sericeum
(L.) Br. eur.
Brachythecium rutabulum
(L.) Br. eur.
Eurhynchium praelongum
(L.) Hobk.
Hypnum cupressiforme L.
Ctenidium molluscum
(Hedw.) Mitt.

Il nous reste à rappeler les découvertes faites par nos devanciers et publiées dans des documents divers datant pour la presque totalité de plus de 50 ans (voir la liste à la fin de l'étude initiale). Nous n'avons retenu que les espèces non mentionnées par nous et non communes. En outre, nous avons négligé celles signalées sans localités précises⁶.

6. Par exemple, sous les termes vagues : « Le Bugey », « l'Ain », « zone moyenne et subalpine du Jura », « zone silvatique », etc. Nous ne pouvons, en effet, admettre le point de vue de DEPALLIÈRE, dont l'Essai et les *Nouvelles Indications* sont particulièrement à considérer, qui se contente d'à peu près lorsqu'il écrit, dans son *Essai* : « J'ai habituellement attribué à l'Ain, les espèces dont la présence a été reconnue dans la chaîne du Jura. Je n'ai pas cru devoir isoler de la partie haute, comprise entre la Dôle et le Credo, la Dôle elle-même située en territoire suisse ». Et surtout : « Il convient de compléter la liste des Muscinées dont la présence a été réellement constatée dans le département par l'adjonction d'espèces qui ne doivent pas être considérées comme étrangères à sa flore, bien qu'elles n'aient pas été signalées » (70 Mousses, citées à la suite, sont dans ce cas). De telles approximations peuvent être admises lorsqu'il s'agit d'évaluer, dans une vue d'ensemble, par analogie, la richesse de la flore d'une région encore peu connue, mais ne saurait convenir pour l'établissement d'un inventaire : ce serait faire bon marché de l'influence sur la composition du tapis végétal, des différences que, sous l'effet en particulier de la lixiviation, présentent forcément, par endroits, les éléments du sol, même si le sous-sol paraît homogène, et surtout des nombreux microclimats qui commandent en grande partie le facteur humidité jouant un rôle si important dans la vie des Bryophytes. Aussi, dans ce cas, la précision est-elle de rigueur.

Nous les avons répétées en trois listes correspondant respectivement à chacune des trois grandes régions naturelles qui forment le département, après avoir mis les appellations et l'ordre de présentation en concordance avec les dernières données de la taxonomie et de la systématique.

Il y aura encore lieu, en ce qui concerne la florule de la partie montagnaise, à préciser autant que possible les altitudes, en faisant une nouvelle répartition entre chacune des trois zones : inférieure, moyenne et supérieure. Un tel travail sera utilement entrepris lorsque des recherches plus approfondies auront pu être opérées, notamment pour déterminer si les espèces rares récoltées par les premiers bryologues se trouvent toujours aux endroits où ils les ont indiquées.

ENUMERATION DES BRYOPHYTES

SIGNALÉES PAR DIVERS AUTEURS DANS LE PASSÉ ET JUSQU'À NOS JOURS ⁷

A. - BRESSE RIVERAINE DE LA SAÔNE

Néant.

B. - BRESSE CLASSIQUE

La plus grande partie des plantes mentionnées en Bresse par l'abbé DEPALLIÈRE ont été rencontrées par lui à Bévey, petit hameau de Beaupont, au N.-O. de Coligny (où existait et existe encore un orphelinat dont il était l'aumônier) et les environs immédiats (communes de Cormoz, Beaupont et Domsure). Nous nous trouvons là, à la limite N. du département de l'Ain, aux confins de la Bresse louhannaise. Près de 100 Mousses et Hépatiques, ainsi récoltées dans quelques dizaines de kilomètres carrés seulement d'une plaine siliceuse qui, à 5 ou 6 km à l'est de Bévey, atteint les premiers contreforts de la chaîne du Jura, figurent dans l'inventaire dudit auteur, avec souvent, en ce qui concerne leurs localités, la seule indication « Bévey », sans autres précisions.

1° Hépatiques

Anthoceros punctatus L. — Bévey.

Marsupella Funckii (Web. et Mohr.) Dum. — Bévey.

Diplophyllum albicans (L.) Dum. — Bévey.

Cephalozia biscupidata (L.) Dum. — Bévey.

Calypogeia trichomanis (L.) Corda. — Bévey.

C. arguta Mont. et Nees. — Bévey.

Madotheca porella (Dicks.) Nees. — Cormoz (Dep.). — Atlant. — A.C. seulement dans l'Ouest. Son existence dans notre dition est problématique.

Frullania tamarisci (L.) Dum. — Bévey.

2° Sphaigne

Sphagnum graveti Russ. — Domsure (Dep.) ; environs de Bourg (Ling.).

7. Abréviations des noms d'auteur : Br. = Brunard, Car. = Carestia, Dep. = Depallière H. = Hillier, Ling. = Lingot, Ph. = Philibert, Rich = Richard.

3° Mousses

Atrichum angustatum (Brid.) Br. eur. — Bévey ; A.C. en Bresse (Ph.).
Pogonatum subrotundum (Huds.) Lindb. — Bévey ; abondant dans la Bresse louhannaise (Ph.).

P. aloides (Hedw.) P. Beauv., var. *Dicksoni* Hook. et Tayl. — Bévey.
P. urnigerum (L.) P. Beauv. — Environs de Bourg (Rich.) ; bois de Bouvent (Ling.) ; existe dans la Bresse louhannaise (Ph.).

Polytrichum juniperinum Willd. — Bévey.

Diphyscium foliosum Mohr. — Forêt de Seillon (Ling.) ; Bévey.

Buxbaumia aphylla L. — Bois de Challes, près de Bourg.

Dicranum bonjeanii De Not. — Lescheroux : bois marécageux (Dep.) ; non signalé dans la Bresse louhannaise.

D. viride (Sull. et Lesq.) Lindb. — Bévey ; signalé dans la Bresse louhannaise (Ph.).

Orthodicranum montanum (Hedw.) Loeske. — Bévey (*determ.* HUSNOT).

O. flagellare (Hedw.) Loeske. — Domsure (Dep.).

Ditrichum pallidum (Schreb.) Hampe. — Domsure ; Mailly (Car.) ; existe à Bruailles (Bresse louhannaise) (Ph.).

Fissidens adiantoides (L.) Hedw. — Buellas (Ling.).

F. cristatus Wils. — Bévey. — Calcifuge tolérant (H.).

F. incurvus Starke. — Bévey ; rare à Bruailles. (Ph.).

Hymenostomum microstomum (Hedw.) R. Brown. — Bévey.

Pottia davalliana (Sm.) C. Jens. — Bévey.

Acaulon muticum (Schreb.) C. Müll. — Euryatlant.-médit. — Bévey.

Rhacomitrium aciculare (L.) Brid. — Environs de Bourg (le P. Luc). Cette atlantique, rare dans la chaîne du Jura, n'existe pas dans la Bresse louhannaise ; est douteuse dans notre dition.

Entosthodon obtusus (Hedw.) Lindb. — Bois de Tharlet, près Bourg et route de Meillonas (Ling.) ; atlantique rare ou méconnue dans la chaîne du Jura (H.). Présence problématique en Bresse.

Mnium punctatum Hedw. — Forêt de Seillon (Dep.) ; « plutôt rare » dans la zone inférieure de la chaîne du Jura (H.).

Ulotia coarctata (P. Beauv.) C. Jens. — Rare à Bévey ; existe à Bruailles (Bresse louhannaise) (Ph.).

Orthotrichum fastigiatum Bruch. — Bévey ; peu répandu dans la zone inférieure du Jura (H.).

O. speciosum Nees. — Bévey.

O. cupulatum Hoffm. — Domsure (Dep.).

O. patens Bruch. — Bévey ; paraît commun à Bruailles et probablement dans toute la Bresse (Ph.), alors que, dans le Jura, on le trouve seulement dans la haute chaîne (H.).

O. tenellum Bruch. — Bévey. — Eurymédit., rare dans le Jura, non signalée dans la Bresse louhannaise.

O. schimperi Hammar. — Bévey.

O. lyelli Hook. et Tayl. — Euratlant. — Bévey ; A.C. à Bruailles.

Hedwigia ciliata (Ehrh.) Br. eur. — Bévey ; se trouvait aussi dans la Bresse louhannaise sur les toits de chaume de jadis (Ph.).

Cryphaea heteromalla (Hedw.) Mohr. — Bévey (Dep., 15-5-1903). Philibert a signalé cette subatlant. à Bruailles.

Myrinia pulvinata (Wahlenb.) Schimp. — Atlant. boréale. — Cormoz (Dep., 28-7-1904) : « sur des branchages d'une haie fréquemment immergée dans les eaux débordantes du Sevron (affluent du Solnan) près du pont. Assez abondante, elle a à se défendre contre les envahissements du *Leskea polycarpa* qui lui dispute la station. Cette rare espèce se retrouve dans les environs de ce point central, mais à l'état sporadique et peu abondamment » (DEPALLIÈRE, *Nouvelles Indications*, 1904). HILLIER ne devait pas être au courant de cette découverte, à moins, peut-être, qu'il n'en ait pas admis l'authenticité, car il a écrit, dans son *Catalogue des Mousses du Jura*, 1954 : « On ne connaît en France que deux stations de cette espèce :

1° sur un vieux saule au bord du Solnan, près Bruailles (S.-et-L.) legit Philibert ;

2° sur un orme, entre Cernans et Dournon, vers 600 m, près Salins (Jura), legit Hillier, 9-9-1900 ».

Thuidium recognitum (Hedw.) Lindb. — Bévey.

Calliergon giganteum (Schimp.) Kindb. — Buellas, Bourg, Polliat (Ling).

Drepanocladus intermedius (Lind.) Warnst. — Environs de Bourg, entre Saint-Denis et Polliat, Buellas (Ling.)⁸.

D. revolvens (Sw.) Warnst, var. *cossoni* Schpr. — Buellas : marais de la Poudrerie (Ling.).

D. sendtneri (Schimp.) Warnst. — Bouvent, près Bourg ; Buellas, à la Poudrerie ; entre Saint-Denis et Polliat ; « paraît assez répandu dans les marécages de la Bresse où il atteint un beau développement » (Ling.).

Brachythecium glareosum (Bruch.) Br. eur. — Bévey ; P.C. à Bruailles (Bresse loughannaise).

Rhynchostegiella curviseta (Brid.) Limpr. — Domsure (Dép.).

Entodon orthocarpus (La Pyl.) Lind. — Bévey.

Taxiphyllum depressum (Bruch.) Reimers. — Forêt de Seillon, (Ling.) ; Bévey.

Hypnum arcuatum Lind. — Environs de Bourg, Forêt de Seillon, Viriat (Ling.) ; Bévey.

Loeskeobryum brevirostre (Ehrh.) Fleisch. — Domsure (Br.) ; Seillon (Debat) ; Bévey.

Rhytidiadelphus loreus (L.) Warnst. — Seillon (Ling.).

C. - DOMBES⁹

1° Hépatiques

Sphaerocarpus michelii Bell. — St-Etienne-s.-Chalaronne (Dr Falconnet).

8. LINGOT a écrit dans ses *Cueillettes bryologiques dans l'Ain* : « Je dois adresser mes plus vifs remerciements à MM. F. RENAUD, de Nice, et HILLIER, de Besançon, pour leur assistance dans la détermination des *Hypnum* de la section *Harpidium*, ainsi qu'à M. le Dr CAMUS qui a bien voulu se charger de l'analyse des Sphaignes ».

9. Un *Compte rendu botanique* sur la *Réserve biologique de Dombes*, par Mme REYNAUD-BEAUVERIE a été publié récemment (*Bull. Soc. Nat. et Archéol., Ain*, n° 79, 1965, pp. 29-47) : il donne la physionomie générale et l'aspect saisonnier de la végétation ainsi qu'une énumération, avec leur composition, des associations végétales. L'auteur a repéré au total 22 Hépatiques et Mousses ; il en énumère quelques-unes que nous avons incorporées à la présente liste.

Reboulia hemisphaerica (L.) Raddi. — Sathonay (Magnin).

Riccia fluitans L. — Villars : Réserve biologique (Mme Reynaud-Beauverie).

R. glauca L. — *Id.*

Riccardia multifida (L.) Lindb. — St-Etienne-s.-Chalaronne (Dr Falconnet).

Plectocolea hyalina (Lyell.) Mitt. — Villars : réserve biologique (Mme Reynaud-Beauverie).

Marsupella funckii (Web. et Mohr.) Dum. — *Id.*

Scapania nemorosa Dum. — *Id.*

2° Sphaignes

Sphagnum inundatum Russ. — Bords des étangs forestiers (Mme Reynaud-Beauverie).

S. palustre L. — St-Paul-de-Varax, Servas (Ling.).

S. acutifolium Ehrh. — (Abbé Fray).

S. compactum DC., var. *squarrosum* Russ. (Debat).

3° Mousses

Atrichum undulatum (L.) P. Beauv. — Villars : réserve biologique (Mme Reynaud-Beauverie).

Pogonatum subrotundum (Huds.) Lindb. — Toussieux¹⁰.

Polytrichum juniperinum Willd. — Toussieux.

P. commune L. — Marais des Echets ; forêts de la Dombes.

P. formosum Hedw. — Villars : réserve biologique (Mme Reynaud-Beauverie).

Leucobryum glaucum (L.) Schimp. — Toussieux.

Fissidens exilis Hedw. — Toussieux : talus des chemins creux.

Pleurochaete squarrosa (Brid.) Lindb. — Calciphile eurymédit. — La Pape (Debat).

Pottia truncata (Hedw.) Bruch. — Villars : réserve biologique (Mme Reynaud-Beauverie).

P. davalliana (Sm.) C. Jens. — Toussieux.

P. crinita Wils. — Toussieux (Dep.). — La présence de cette euatlantique dans la Dombes semble douteuse.

Crossidium squamigerum (Viv.) Jur. — La Pape (St Lager). Cette saxicole eurymédit. est très rare dans le Jura.

Mildeela bryoides (Dicks.) Limpr. — La Pape (St Lager). — Eury-médit. non signalée dans la Bresse loughannaise.

Funaria dentata Crome. — Calciphile eurymédit. — La Pape (St Lager).

Entosthodon fascicularis (Dicks.) C. Müller. — Toussieux.

Physcomitrella patens (Hedw.) Bruch. et Schimp. — Bords asséchés des étangs basiques (Mme Reynaud-Beauverie).

Aulacomnium androgynum (L.) Schwaeg. — St-Paul-de-Varax (Ling.).

Hedwigia ciliata (Ehrh.) Br. eur. — Saxicole. — Pierre brune, entre Toussieux et Rancé.

10. Toutes les Mousses de la région de Toussieux, près de Trévoux, ont été signalées à DEPALLIÈRE par un de ses correspondants.

Homalia trichomanoides (Schreb.) Br. eur. — La Pape (St Lager) ; Toussieux.

Abietinella abietina (L.) C. Müll. — La Pape (St Lager).

Cratoneurum commutatum (Hedw.) Roth. — Calciphile. — Toussieux.

Acrocladium cuspidatum (L.) Lindb. — Villars : réserve biologique, revêt entièrement la zone de balancement des eaux sur les berges et grèves inondées (Mme Reynaud-Beauverie).

Calliargon cordifolium (Hedw.) Kindb. — Montessuis près de Servas (Ling.).

Drepanocladus fluitans (L.) Warnst., var. *falcatum* Schp. — Déversoir de l'étang de la Réna (Ling.).

D. aduncus (Hedw.) Moenk., ssp. *kneiffi* Ren. — Lent (Ling.).

Entodon orthocarpus (La Pyl.) Lindb. — Calciphile. — La Pape.

Pylaisia polyantha (Schreb.) Br. eur. — Péronnas (Ling.) ; La Pape (St Lager).

Hypnum arcuatum Lindb. — Lent, La Réna et Servas (Ling.).

Hylocomium splendens (Hedw.) Br. eur. — Toussieux.

D. - ZONE CALCAIRE

1° Hépatiques

Reboulia hemisphaerica (L.) Raddi. — Le Reculet.

Riccia sorocarpa Bisch. — Colomby-de-Gex (Bernet).

Bazzania tricrenata (Wahlenb.) Trev. — La Faucille.

Barbilophozia floerkei (Web. et Mohr.) Loeske. — Belley.

Tritomaria exsecta (Schmid.) Schiffn. — La Faucille (Guinet).

Sphenolobus minutus (Crantz) Steph. — La Faucille (J. Müller) ; Colomby-de-Gex (Meylan).

Lophozia alpestris (Schleich.) Evans. — Montoisey (Meylan).

Solenostoma pumilum (With.) K. Müller. — La Faucille (Bl.).

Madotheca laevigata (Schrad.) Dum. — Reculet (Bernet) ; lac Genin (Dismier).

Frullania fragilifolia Tayl. — Lac Genin (Dismier).

2° Sphaignes¹¹

Sphagnum robustum Röhl. — Entre Malronde et Chevillard.

S. acutifolium Ehrh. — Colliard, Malronde, Retord, Meyriat, Vély, sources de l'Albarine.

S. compactum D.C. — Marais d'Aranc.

S. compactum D.C. var. *subsquarrosum*. — Marais de Meyriat.

S. recurvum Pal. de B. et var. *mucronatum*. — Lac Genin, marais de Colliard, Malronde, Retord, Chevillard.

S. cuspidatum Ehrh., var. *submersum*. — Marais de Colliard.

S. subsecundum Nees. — Aranc, Chevillard.

S. inundatum Russ. — Marais de Colliard.

S. contortum Schultz. — Tourbière S. du lac Genin.

Sphagnum palustre L. — Marais d'Aranc et de Meyriat, entre Malronde et Chevillard.

S. magellanicum Brid. — Colliard, Meyriat, lac Genin, Malronde.

11. Toutes ces Sphaignes ont été découvertes par LINGOT et déterminées par F. CAMUS.

3° Mousses

Polytrichum juniperinum Wild. — Marais de Malronde (Ling.) ; Le Vély, lac de Cressieu, Sothonod (Br.).

— Var. *alpinum* Br. eur. — Colomby-de-Gex (Meylan).

P. strictum Banks. — Colliard, Genin, Malronde, Retord, Vély (Ling.).

P. commune L. — Lac de Cressieu (Br.) ; marais de Colliard, de Malronde, du Vély, de Cormaranche, de Retord, de Genin (Ling.).

P. gracile Smith. — Tourbières de Malronde et du lac Genin (Ling.) ; dans les Sphaignes de Colliard et de Cérin (Br.).

Diphyscium foliosum Mohr. — Bois de la Rousse (dans le Revermont) (Ling.).

Buxbaumia viridis (Mougeot) Brid. — Forêt de la Faucille (Meylan) ; col du Gralet (Parriat).

Tetraphis pellucida L. — Le Grand-Colombier (Debat) ; la Faucille (Rich.) ; forêt de Mazières (Dep.).

Dicranum mühlenbeckii Br. eur. — Colomby-de-Gex, Montoisey (Meylan).

D. neglectum Jur. — Colomby-de-Gex, Reculet (Meylan).

D. rugosum (Hoffm.) Brid. — Au-dessus de Muzin : sur placage glaciaire (Ling.) ; fructifie à Cerin (Magnin).

D. Bonjeani De Not. — Conzieu (Hétier).

D. strictum Schleich. — Bois aux environs de Belley (Rich.).

Oncophorus virens (Sw.) Brid. — Grand-Colombier (St Lager).

Paraleucobryum sauteri (Schimp.) Loeske. — Colomby-de-Gex (Meylan).

Anisothecium rufescens (Dicks.) Lindb. — La Vattay (Meylan).

Distichium inclinatum (Ehrh.) Br. eur. — Colomby-de-Gex (Meylan).

Leucobryum glaucum (L.) Schimp. — Lac de Cérin (Br.).

Fissidens osmundoides (Sw.) Hedw. — Reculet, dans un creux à neige (Parriat) : « Pas d'indications pour l'Ain » écrivait HILLIER.

Barbula crocea (Brid.) Web. et Mohr. — Lac Genin (Dismier).

Didymodon tophaceus (Brid.) Jur. — *Id.*, et Ambléon (Br.). « En somme, espèce peu répandue ou non observée dans notre champ d'étude ». (HILLIER, *Catalogue des Mousses du Jura*).

Gymnostomum recurvirostrum Hedw. — Lac Genin (Dismier) et Grand-Colombier (St Lager).

G. acuginosum Sm. — Gorges de Sélignat (Ling.).

Hymenostomum tortile (Schwaeg.) Br. eur. — Credo, Roche-Franche, Reculet (Parriat).

Syntrichia mucronifolia (Schwaeg.) Brid. — Colomby-de-Gex (Meylan).

Desmatodon latifolius (Hedw.) Br. eur. — Colomby-de-Gex, Montoisey, Le Reculet (Meylan).

Stegonia latifolia (Schwaeg.) Vent. — Colomby-de-Gex (Meylan).

Encalypta rhabdocarpa Schwaeg. — Credo, col du Gralet, la Poutouille, le Reculet, Crêt-de-la-Neige (Parriat).

Encalypta alpina Sm. — Colomby-de-Gex et Reculet (Meylan).

Cinclidotus aquaticus (Jacq.) Br. eur. — Ambléon (Br.).

Grimmia decipiens (Schultz) Lindb. — Au-dessus de Muzin, sur bloc erratique (Ling.).

- Funaria dentata* Crome. — Gorges de Sélignat (Ling.).
Bryum bimum (Schreb.) Turn. — Marais de Colliard (Ling.).
B. neodamense Itzigs. — Lac Genin, lacs de la Burbanche et d'Arbo-
réiaz (Hétier).
B. fallax Milde. — Au-dessus du col de la Faucille (Meylan).
Bryum alpinum Huds. — Ceyzériat, Mont-July (Ling.). « En somme,
ainsi que l'a constaté Meylan, le type de *B. alpinum* demeure rare dans
les monts Jura » (HILLIER).
B. inclinatum (Web. et Mohr.) Bland. — Colomby-de-Gex (Richard
et Morand).
B. pallescens Schleich. — Tourbière du lac Genin (Ling.).
B. pendulum (Hornsch.) Schimp. — Tenay (Ling.).
B. arcticum (A. Brown.) Br. eur. — Montoisey, Colomby-de-Gex, le
Reulet (Meylan).
Rhodobryum roseum (Weis.) Limpr. — Ambléon : bois des Côtes
(Br.) ; Drom et le Mont-July (Ling.) ; Groissiat, Oyonnax.
Meesia uliginosa Hedw. — Le Reulet (Flagey) ; Colomby-de-Gex
(Meylan).
M. triquetra (L.) Angström. — Lac Viry (Flagey, sept. 1870).
Amblyodon dealbatus (Dicks.) P. Beauv. — Colomby-de-Gex
(Meylan).
Bartramia halleriana Hedw. — Entre le Credo et le Reulet : forêt
(Parriat).
B. ithyphylla Brid. — Credo, Reulet, Crêt-de-la-Neige (Parriat).
Philonotis marchica (Willd.) Brid. — Route de Charix au lac Genin
(Dismier).
Timmia norvegica Zett. — Colomby-de-Gex (Meylan).
Hedwigia ciliata (Ehrh.) Br. eur. — Au-dessus de Muzin : bloc erra-
tique (Ling.).
Fontinalis squamosa L. — Dortan (Debat). Manque dans le Jura
proprement dit. Indication douteuse.
Leptodon smithii (Dicks.) Mohr. — Cette eury-médit. a été décou-
verte en deux endroits par LINGOT : la première fois, en 1905, sur les
parois escarpées de la Grande-Cornièle, au-dessus de Muzin, près de
Belley, la deuxième, à l'entrée de la grotte de Corveissiat (voir les indi-
cations sur cette Mousse dans notre étude initiale, p. 61).
Myurella apiculata (Hüb.) Br. eur. — Colomby-de-Gex (Meylan).
Pseudoleskea atrovirens (Dicks.) Br. eur. — Arvières (St Lager) ;
la Faucille (Dep.).
Amblystegiella subtilis (Hedw.) Loeske. — Creux de l'Envers
(Richard et Morand).
Campylium polygamum (Br. eur.) Bryhn. — Lac Genin (Ling.).
Hygrohypnum eugyrium (Br. eur.) Broth. — Creux de l'Envers
(abbés Richard et Morand) « Nul dans le Jura » (HILLIER). Indication
douteuse.
Calliargon stramineum (Dicks.) Kindb. — Marais de la Combe de
Féirand et de Meyriat (Ling.).
Drepanocladus vernicosus (Lindb.) Warnst. — Lacs d'Arboriéaz à
Colomieu, de Crotel à Groslée, de Conzieu (Magnin) ; Ambléon : endroits
marécageux de Thur (Br.).

Rhynchostegiella tenella (Dicks.) Limpr. — Ambléon : vieux mur (Br.).

Pyloisia polyantha (Schreb.) Br. eur. — Ambléon (Br.) ; forêt de Mazières (Dep.).

Hypnum fastigiatum (Brid.) Hartman. — En descendant du Reculet à Chézery (Flagey) ; bords de l'Albarine (Debat) ; Arvières (St Lager).

Ptilium crista-castrensis (L.) De Not. — Forêts de Montréal, d'Oyonnax et de Chevillard (Ling.).

Hylocomiastrum pyrenaicum (Spruce) Lindb. — Du Chasseral au Reculet (Meylan).

Au cours de notre travail de dépouillement des vieux documents, nous avons émis des doutes sur l'exactitude de la détermination de quelques espèces. Ces doutes, qui ne concernent évidemment pas les analyses opérées par les savants d'alors, tels que Ch. MEYLAN, F. RENAUD, Ant. MAGNIN, F. CAMUS, G. DISMIER, etc., ne doivent pas surprendre, quand on connaît les difficultés présentées par certaines opérations d'identification portant parfois sur des détails subtils, et si l'on considère que le seul document de travail était la *Flore BOULAY*, excellente certes, mais n'offrant aucune figure à l'appui du texte.

Il serait peut-être possible de lever les réserves exprimées, si l'on pouvait trouver des exemplaires authentiques des plantes en cause, dans des herbiers qui auraient pu être déposés dans des lieux où ils existeraient encore et où l'on pourrait les consulter. Nous nous sommes livré, sur ce dernier point, à une petite enquête de laquelle il résulte, d'après les renseignements aimablement fournis par M. PERDRIX, Président de la *Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain*, que cette Société ne possède aucun herbier de Mousses et que l'herbier de LINGOT a été acquis par la *Société des Naturalistes d'Oyonnax*.

CONCLUSION

Nous avons tenté de grouper et de condenser tous les travaux qui ont été entrepris sur la flore bryologique du département de l'Ain. Il en résulte que cette flore est très riche ; mais elle est encore loin d'être suffisamment connue : de vastes espaces restent à prospecter, principalement dans la Bresse et dans la Dombes. Ces régions monotones n'attirent guère les chercheurs, cependant il est démontré maintenant qu'on peut y faire des découvertes très intéressantes. Dans le *Nouveau Catalogue raisonné des Muscinées de Saône-et-Loire*, le chanoine René SÉBILLE avait déjà écrit : « L'éminent bryologue qu'était M. PHILIBERT a découvert quelques raretés aux environs de Louhans, où pierres et rochers font absolument défaut. Pour y suppléer, il se voyait obligé de rechercher les espèces saxicoles sur les toits des habitations. Sur cette pénurie de la flore bressane, nous l'avons souvent entendu exprimer des doléances avec des accents résignés et très convaincus. Les patientes recherches de M. PHILIBERT dans une région peu favorisée sont un bel exemple et un encouragement pour les bryologistes (*sic*) de l'avenir ».

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 23 avril 1966.

LISTE DES TRAVAUX PUBLIÉS SUR LA BRYO-FLORE DE L'AIN

Erratum.

Ch. BLIND. — *Les Hépatiques de la région jurassienne*. Lire : *Soc. Nat. Ain*, n° 14, 1904.

Addenda.

M. LANGERON. — *Notes de Bryologie jurassienne*. (*Archives fl. jurass.*, nos 58-59 et 60, 1905). (Ces notes se rapportent pour une part à la plaine de Bresse située au pied de la 1^{re} falaise jurassique, entre Besançon et Lons-le-Saunier).
Mme M.-A. REYNAUD-BEAUVERIE. — *Réserve biologique de Dombes*. *Compte rendu botanique* (*Bull. Soc. Nat. et Arch. Ain*, n° 79, 1965).

**POLLINOSE ET AMBROSIA.
LA DIFFUSION ACTUELLE D'AMBROSIA
DANS LA RÉGION LYONNAISE.
SON RÔLE DANS LES MALADIES PAR ALLERGIE POLLINIQUE**

par R. TOURAINE, J. CORNILLON et B. DE POUMEYROL.

Une composée d'origine américaine, *Ambrosia artemisiaefolia*, présente depuis une quinzaine d'années une diffusion considérable dans notre région. Cette plante a un rôle particulièrement important dans les maladies par allergie pollinique.

Avant d'étudier les problèmes particuliers qu'elle pose, nous rappellerons les notions générales sur les maladies du pollen.

Le Rhume des foin — nous préférons actuellement le nom plus général de Pollinose — a été longtemps considéré comme une maladie d'intérêt très limité. En fait, aux Etats-Unis la pollinose a toujours été prise beaucoup plus au sérieux qu'en Europe. Nous verrons tout à l'heure pourquoi. De toute façon, si bénigne soit-elle, la pollinose mérite de retenir notre attention, car c'est véritablement le terrain d'élection de l'allergologie clinique. C'est la maladie dont le mécanisme allergique est le plus caractéristique et le plus aisément démontrable.

Les premières notions précises sur « le rhume de foin » et son interprétation ont été acquises dans le courant du 19^e siècle. Il est très frappant de noter que les premiers auteurs, qui se sont intéressés à cette maladie, en étaient eux-mêmes atteints. Citons surtout deux noms : BLACKLEY, qui en Angleterre en 1875, démontra de façon très rigoureuse le rôle des différents pollens, et en particulier celui des pollens de Graminées — et Morrill WYMAN qui, en 1872, aux Etats-Unis, découvrit le rôle du pollen d'*Ambrosia*.

Cliniquement la pollinose est essentiellement un coryza spasmodique saisonnier. Les manifestations nasales sont toujours importantes : salves d'éternuements, écoulement nasal aqueux abondant, parfois obstruction nasale. Il s'y associe, de façon pratiquement constante, des manifestations oculaires, larmoiement, rougeur des conjonctives, prurit oculaire. Enfin, il y a parfois des quintes de toux spasmodiques et, chez certains malades, de véritables crises d'asthme. Ces manifestations débent généralement très brusquement. Les « crises » durent quelques heures et se répètent à intervalles souvent très rapprochés pendant une certaine période de l'année. Elles surviennent surtout à l'extérieur, plus